

Aux membres et sympathisants de la CITRAP-NE

Procès-Verbal de l'assemblée générale tenue par correspondance en 2020

1. Déroulement
L'AG est tenue par correspondance.
2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 20 Mai 2019
Accepté à l'unanimité
3. Rapport de la présidente
Accepté à l'unanimité
4. Rapport du trésorier
Le bénéfice de l'année est de CHF 427.20. Le capital propre La CITRAP est positif pour la première fois depuis sa création.
5. Rapport des vérificateurs de comptes
Les vérificateurs recommandent l'adoption avec remerciements à la trésorière Carol.
6. Adoption des comptes
Accepté à l'unanimité.
7. Elections
*Le comité, dans son entier, poursuit ses tâches avec assiduité, engagement et plaisir.
Les vérificateurs de comptes sont réélus.*

Tous les documents se trouvent sur notre site